Vie de quartier de

Saint-Florent

Le 16 octobre 2026 à 19h

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Manon Mathé

****

Participants : 34 participants en présence du co-président élu **Karl BRETEAU**, l'adjoint au maire à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, l'adjoint en charge de l'espace public **Dominique SIX**, la conseillère municipale déléguée à la Vie Participative **Marie-Pascaline CHOLLET**, la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Manon MATHE**, la responsable du service Proximité et Relations aux Citoyens **Irene TOSI**.
30 acteurs de quartier et habitants donc 1 personne en visioconférence.

****

Ordre du jour :

- Aides à la rénovation
- Actualité dans les quartiers
- Le Lab' 2025-2027
- Projets en cours
- Les animations dans les quartiers
- Temps d'échanges

1. Aides à la rénovation

Cécile MARQUET, cheffe de projet Habitat à la communauté d'agglomération du niortais présente les aides à la rénovation.



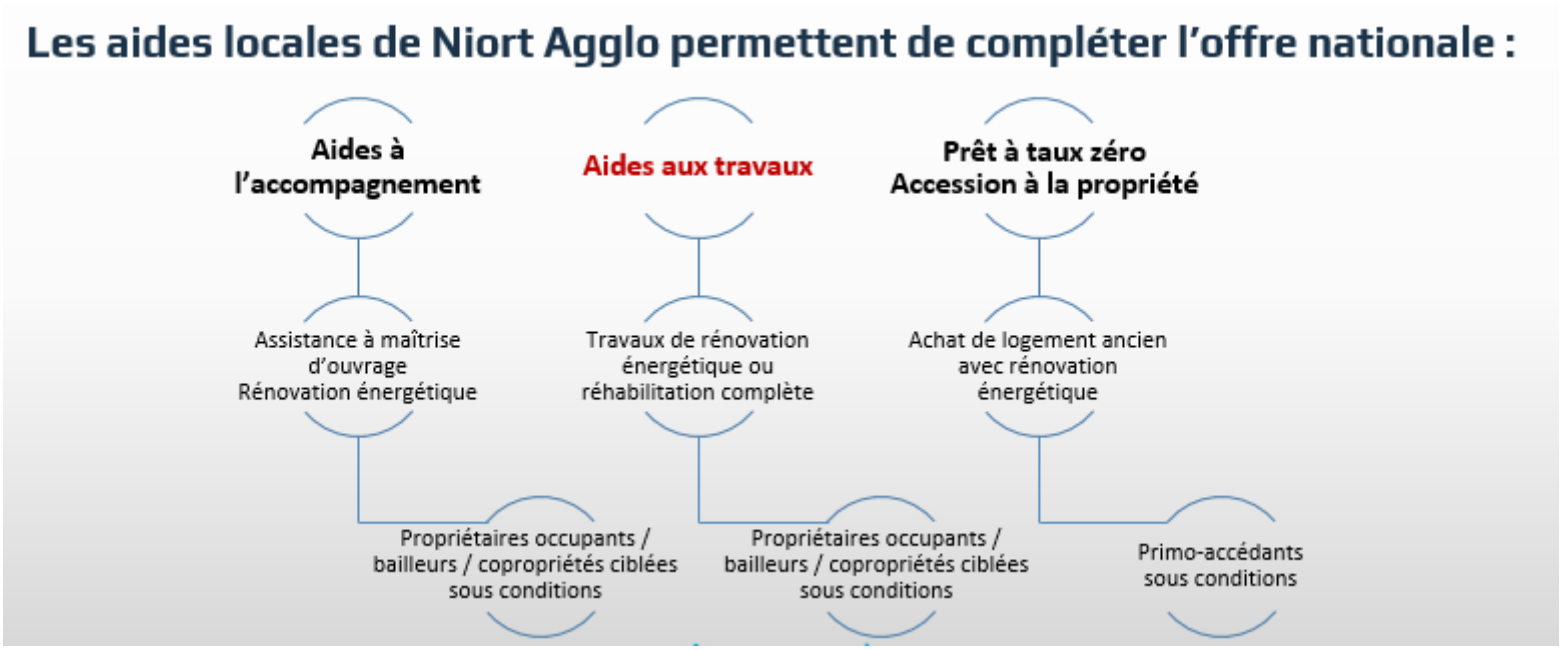
Niort Agglo accompagne les habitants à la rénovation de leur logement en proposant plusieurs services :

- Actions de sensibilisation et animations
- Information, conseil et orientation
- Accompagnement à la rénovation énergétique et habitat dégradé (Mon Accompagnateur Renov')
- Aides financières locales Niort Agglo

Les principales aides nationales mobilisable en 2026 :

	CEE Les certificats d'économies d'énergie	MaPrimeRénov' par geste	MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur	Ma Prime Logement Décent	MaPrimeAdapt'	Loc'Avantages
Travaux subventionnés	RENOVATION ENERGETIQUE	RENOVATION ENERGETIQUE Travaux ciblés	RENOVATION ENERGETIQUE Travaux globaux	SECURITE/SALUBRITE RENOVATION (y compris ENERGETIQUE)	ADAPTATION	RENOVATION (y compris ENERGETIQUE)
Public cible	Tous publics	Propriétaires occupants / bailleurs	Propriétaires occupants / bailleurs	Propriétaires occupants modestes et très modestes	Propriétaires occupants / locataires	Propriétaires bailleurs

Et d'autres possibilités : Eco-prêt à taux zéro, TVA à taux réduit, MaPrimeRénov' Copropriété, prêt Action Logement, aides locales



1.L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2023-2028



2.Propriétaires occupants

SOLIHA est l'opérateur qui accompagne les propriétaires dans leur projet de rénovation, de la vérification de l'éligibilité, jusqu'au montage des dossiers de subvention. L'opérateur suit le dossier jusqu'au déblocage de la totalité de la subvention accordée.

Les conditions d'éligibilité :

- Être propriétaire occupant et respecter les plafonds de ressources de l'ANAH
- Logement construit depuis plus de 15 ans
- Travaux réalisés par des professionnels RGE (fournitures et pose)
- Ne pas avoir commencé les travaux avant de déposer le dossier à l'ANAH
- S'engager à occuper le bien comme résidence principale pendant trois ans

Plafonds de ressources des propriétaires occupants		
Nombre de personnes	**Ressources très modestes**	**Ressources modestes**
1	17 363 €	22 259 €
2	25 393 €	32 553 €
3	30 540 €	39 148 €
4	35 676 €	45 735 €
5	40 835 €	52 348 €
Par personne supplémentaire	5 151 €	6 598 €

3.Les propriétaires bailleurs

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS dans le cadre du dispositif Anah

Propriétaires bailleurs avec conventionnement Loc'Avantages avec travaux

Urbanis

Agir pour un habitat digne et durable

Subventions entre 35% et 60% du montant HT des travaux.

Dans la limite d'un plafond de travaux selon la nature des travaux à réaliser, de la localisation du projet et des travaux éligibles.

Des primes complémentaires de l'ANAH, de Niortagglo et des communes.

Prime liée au gain énergétique, sortie de vacance du logement, mise en place d'une intermédiation locative

Eligibilité sous condition

Accessible à tous les propriétaires.

Éligibles aux personnes physiques et morales sans conditions de ressources

Avantages fiscaux.

Conventionnement pendant 6 ans du logement avec plafonnement du loyer ouvrant droit à des réductions d'impôts calculées sur les revenus locatifs



2. Actualité dans les quartiers

Devenir « Ambassadeur moustique tigre »

Karl BRETEAU explique que la ville recherche des ambassadeurs moustique tigre.

Quel est le rôle des ambassadeurs ?

Il s'agit d'un groupe d'habitants formés pour diffuser les bons gestes à adopter face au moustique tigre : auprès de leurs voisins, de leurs réseaux de connaissance, au plus proche de leurs quartiers.

Une formation d'une journée (7h) sera dispensée à tous les ambassadeurs volontaires permettant d'assurer un socle commun de connaissances, et d'avoir les informations essentielles sur le moustique tigre.

Exemples de missions possibles :

L'ambassadeur pourra être présent et échanger lors des événements de quartier. Il pourra également faire du boîtage de flyers d'information et bons gestes, porte à porte chez les habitants.

Visite-conseil de jardins privés, installation de dispositifs anti-gîtes larvaires.

Philippe TERRASSIN ajoute que le moustique tigre vit plus longtemps et peut piquer plusieurs fois, toute la journée. La sensibilisation est très importante car si votre voisin ne fait pas ce qu'il faut, la prolifération continuera.

Toutes les personnes intéressées pour devenir « Ambassadeur moustique tigre » peuvent s'inscrire auprès du service Vie participative avant le 31 octobre 2026.

Lettre d’info des quartiers

Philippe TERRASSIN annonce que les premières lettres d’infos sont arrivées dans les boîtes mails.

Chaque mois, retrouvez l’actualité, les animations et les initiatives qui font vivre les quartiers à Niort. Vous y trouverez également l’agenda des prochaines réunions, ateliers participatifs et temps de rencontre, pour vous informer et participer à la vie de votre quartier. Cette lettre d'info vous sera adressée une fois par mois.



Découvrez la lettre d'info des Vies de quartier !

Guide de l’animal en ville

Karl BRETEAU annonce la sortie du guide de l’animal en ville. Qu’il s’agisse des chiens, chats, nouveaux animaux de compagnie, oiseaux des jardins, loutre en bord de Sèvre etc, la vie animale est partout à Niort. Le guide réunit les règles à connaître, les bons réflexes et les services de la Ville pour que chacun y trouve sa place.

Le guide est également consultable sur le site de la ville de Niort :





3. Le Lab’ 2025-2027 Bien vivre ensemble dans l’espace public

Philippe TERRASSIN présente les actions du Lab’ en cours.

Aller Vers

2 ateliers d’échange ont permis aux acteurs de quartier de s’interroger autour d’une définition commune de l’aller vers.

Le 10 septembre, la médiation sociale du CCAS est intervenue auprès du groupe pour présenter les différents aller vers mis en place sur Niort par leur service

Un mardi tous les 15 jours en octobre et novembre, proposition de participer aux cafés mobiles proposés par le service médiation à Souchéco.

Objectif pour les acteurs de quartier :

- Découvrir et expérimenter une forme d'aller vers
- Sensibilisation autour de la posture à tenir



Engendrer des rencontres

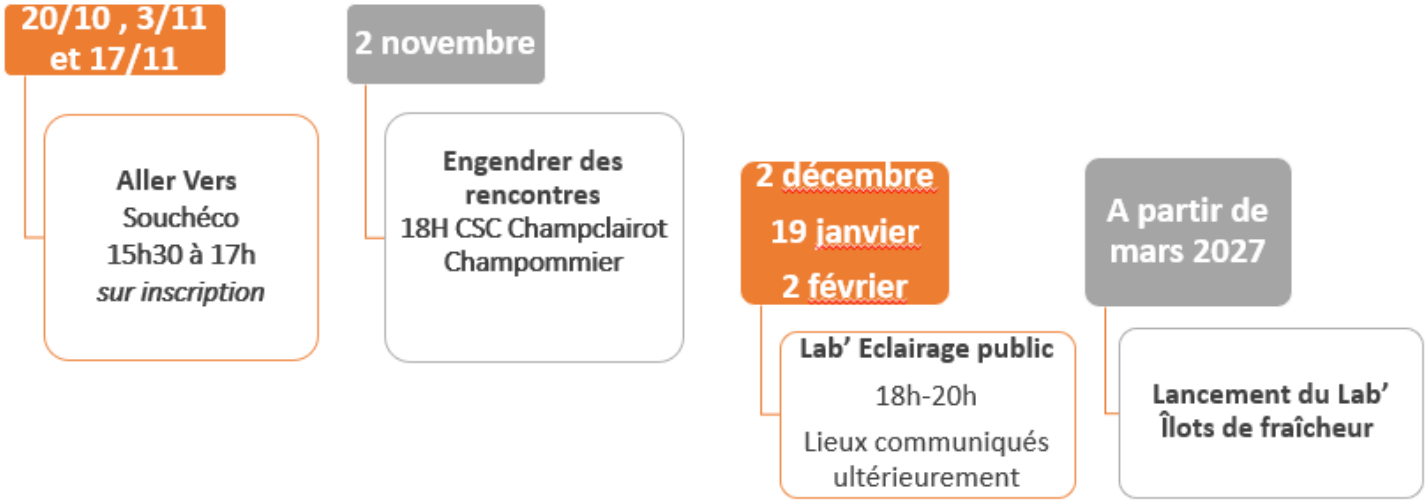
A la suite des premiers ateliers organisés sur cette thématique, les acteurs ont décidé de travailler sur l'organisation de deux événements :

Michèle JAROUSSEAU, co-présidente habitante, présente l'animation autour de la cuisine qui se déroulera le samedi 14 novembre intitulée "couleur cuisine" avec 3 lieux de préparation (entrée - plat – dessert) et un rassemblement pour la dégustation dans la salle Monique Massias au Clou Bouchet.

Une animation en construction pour le printemps 2027 sur l'idée de la "grande lessive" et cela afin de favoriser la rencontre et les liens interquartier



Les ateliers à venir

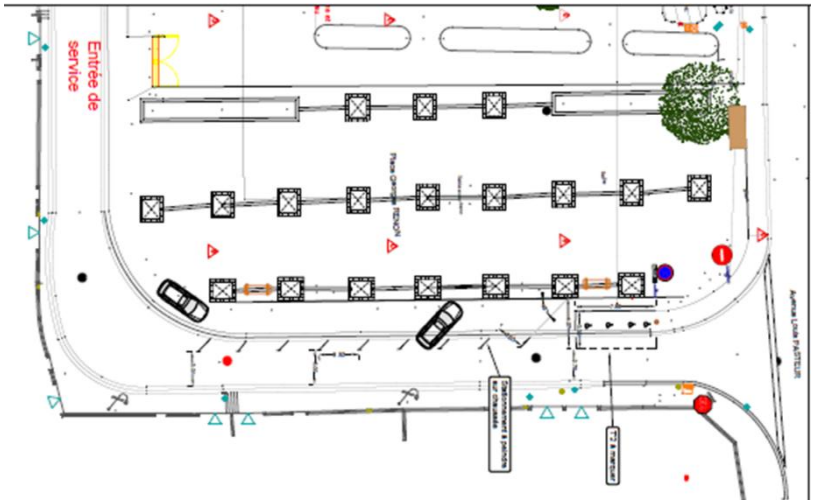


4. Les projets en cours

Plan de stationnement place Georges Renon

Dominique SIX annonce que les travaux de stationnement place Georges Renon ont commencé.

Pour rappel, la place a été aménagée dans les années 2010, elle vit bien et est très animée. Tout autour il y a du stationnement et les automobilistes ne sont pas toujours bien stationnés ce qui gêne les riverains. La ville avait donc proposé d'organiser le stationnement en épi comme le projet le prévoyait à l'origine. Pour éviter les chutes en sortant de la voiture, les services prévoient un marquage à l'entrée du stationnement ce qui évite de poser des chevrons au sol pour délimiter les places.



Nouveau site de compostage

Dominique SIX annonce le lancement du nouveau site de compostage Près Faucher, le parc entre le 14 et 15 rue des Près Faucher.



5. Les animations

Accueil des nouveaux niortais, une belle participation

Karl BRETEAU revient sur l'accueil des nouveaux niortais qui s'est déroulé le samedi 26 septembre, les nouveaux Niortais ont été accueillis lors d'un temps convivial à Port Boinot. Ils ont reçu un kit de bienvenue, ont rencontré le maire, l'équipe municipale ainsi que le service Vie Participative.





Lancement préparation des Olympiades 2027

Karl BRETEAU invite les acteurs de quartier à se rendre à la réunion de lancement des Olympiades 2027, le jeudi 12 novembre en mairie à 18h30.







Ateliers autour de l'intelligence artificielle

Philippe TERRASIN indique que la Vie de quartier Centre-Ville organise des ateliers gratuits autour de la thématique de l'intelligence artificielle.

Rendez – vous à l'hôtel de Ville et sur inscription :

Mardi 3 novembre à 10h : café découverte IA



Jeudi 19 novembre à 18h30 : parlons IA autour d'un verre

Grand Nettoyage Niortais

Dominique SIX fait le bilan de la journée du Grand Nettoyage Niortais et rappelle qu'il y a des actions mises en place tout au long de l'année.

Dominique SIX explique que Niort est jumelée avec la ville de Covè au Benin. Depuis 4 ans, la ville de Covè organise le même évènement en parallèle. Cette année Covè a mobilisé plus de 500 habitants.

BELLE MOBILISATION POUR LE GRAND NETTOYAGE NIORTAIS

Une belle mobilisation pour le Grand nettoyage niortais, organisé par la Ville de Niort en partenariat avec la Macif, dans le cadre de la Journée mondiale du nettoyage de la planète. Cette année, entreprises, administrations, associations professionnelles et acteurs économiques étaient invités à participer à une action interentreprises de ramassage des déchets. Au total, près de 200 participants dont plus de 70 jeunes ont ramassé : - 35,9 kg d'emballages - 29,05 kg d'ordures ménagères - 68,8 kg de verres - 14 700 mégots dont 14 000 sur la seule journée de samedi Bravo à tous !





Temps fort de la Vie Participative

Karl BRETEAU invite l'ensemble des acteurs de quartier au temps fort du **3 décembre** en présence de Monsieur Le Marie. Rendez – vous à 18h à l'hôtel de ville.

Tournoi de pétanque, retour sur la 4ème édition

Michèle JAROUSSEAU revient sur la 4ème édition du tournoi de pétanque. 24 équipes se sont affrontées lors du tournoi de pétanque de Saint-Florent le dimanche 27 septembre. La météo était au rendez-vous place Georges-Renon. L'ambiance était très conviviale.





Le retour du Marché de noël

Christophe LOUBATON, co-président habitant, annonce la date du marché de noël de Saint-Florent qui aura lieu le vendredi 4 décembre de 16h à 20h dans la cour du CSC.

Au programme :

- Marché de noël avec différents exposants et dégustation de 16h à 20h30
- Atelier animé par BAZAR etc : pliure de livres et atelier créatif tout public
- Lecture de contes
- Animation musicale



Commémoration de l'Armistice de 1918

Karl BRETEAU invite les acteurs de quartier à se rendre au monument au mort de Saint-Florent le mercredi 11 novembre pour la transmission du devoir de mémoire.



6. Temps d'échanges

Question : quelles sont les modalités pour participer au marché de noël de Saint-Florent ?
Réponse *: Christophe Loubaton indique que la participation est gratuite. Les inscriptions se font par courriel auprès du service Vie participative. Des exposants sont actuellement recherchés.*

Question : Je possède un terrain de plus de 2 200 m² et je ne comprends pas que la fréquence de collecte des biodéchets soit identique à celle des habitants disposant de petits jardins. Pourquoi la collecte est-elle réduite en hiver ?
Réponse : *Dominique SIX rappelle que la compétence « déchets » relève de l'Agglomération et que les décisions sont prises collectivement par les 40 communes membres. Il précise que seules les communes de Niort et de Chauray bénéficient actuellement de ce service de collecte des déchets verts à domicile.*
Les élus communautaires ont fait le choix de réduire la fréquence des collectes durant la période hivernale. En effet, l'absence de tonte des pelouses et la diminution des déchets végétaux entraînent un taux de remplissage plus faible des bacs. Cette organisation permet également de contenir les coûts du service et d'éviter une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
Dominique SIX rappelle également l'importance du tri des déchets. Philippe TERRASSIN souligne l'évolution des pratiques, notamment avec le développement du mulching. Il rappelle par ailleurs que l'Agglomération finance en partie la location de broyeurs. Pour les grands terrains, d'autres solutions existent, comme le compostage sur place avant évacuation éventuelle en déchèterie.

Question : La sécheresse de cette année a entraîné la mort de nombreux arbres. Comment est-il possible d'évacuer des arbres de grande taille ?
Réponse : *Dominique SIX indique qu'il est possible de louer un broyeur dont le coût est pris en charge à hauteur de 50 % par l'Agglomération.*

Question : J'avais demandé en juin l'organisation d'une visite de quartier afin de recenser les anomalies.
Par ailleurs, nous avons été sollicités en juin pour les mémoires de quartier, nous avons identifié un bâtiment datant de 1850, ayant notamment servi pendant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui occupé par l'entreprise Da Silva, il semblerait qu'il soit menacé de démolition. Qu'en est-il ?
Réponse *: Philippe TERRASSIN indique ne pas disposer d'informations à ce stade. Si un permis a été déposé, celui-ci est consultable en mairie. Les élus se renseigneront afin d'apporter une réponse. Il rappelle également que toute démolition nécessite l'obtention préalable d'un permis de démolir.*
Suite à la réunion, après vérifications, aucune démolition n'est envisagée pour la grange signalée lors de la réunion de quartier. Le propriétaire est fort conscient de son patrimoine et en prend soin.
Concernant la visite de quartier, Philippe TERRASSIN précise que de nombreuses visites sont déjà organisées à la suite de sollicitations d'habitants et qu'il n'est pas possible de couvrir l'ensemble des rues de la ville. Karl Breteau ajoute que les co-présidents travaillent actuellement à l'élaboration d'un parcours qui concernera à la fois le quartier de Saint-Florent et le secteur de La Tranchée.

Question : La réfection de la rue du Fief-Carillon était annoncée. Nous souhaiterions que les élus et les services se rendent sur place aux heures de pointe afin de constater les difficultés rencontrées.
Réponse *: Karl Breteau indique qu'une visite sur site sera organisée avec les services techniques. Les riverains seront informés de cette démarche par le biais d'un Info Quartier distribué dans les boîtes aux lettres.*

Question : J'ai acheté une maison rue du Fief-Carillon notamment en raison de la présence d'une ligne de bus. Six mois plus tard, celle-ci a été supprimée. Je ne dispose plus de solution adaptée pour les déplacements de mes enfants vers le collège et le service de transport à la demande est saturé.
Réponse : Philippe TERRASSIN indique que la Ville prendra contact avec le réseau Tanlib afin d'examiner les solutions qui pourraient être envisagées.

Question : Une réfection du boulevard Tardy est-elle prévue ? Il faudrait limiter le passage des poids lourds qui dégradent la chaussée.
***Réponse** : Dominique SIX explique que ce sujet fait parti des échanges entre le Département et la Ville. Toute intervention sur une route départementale nécessite l'accord préalable du Département, qui n'est pas systématiquement accordé. C'était notamment le cas avec le projet d'installation de ralentisseur sur le boulevard Jean-Moulin qui n'a pas été validé.*

Question : Après plus de trente ans dans le quartier, j'ai récemment constaté que plusieurs monuments anciens situés dans la partie historique du cimetière ne semblent plus entretenus. Peut-on envisager une intervention ?
***Réponse :** Philippe TERRASSIN rappelle que la Ville dispose d'un service dédié à la gestion des cimetières. Celui-ci mène notamment des recherches afin de retrouver les descendants des concessionnaires. La collectivité veille également à préserver certains éléments patrimoniaux, même si l'ensemble des monuments ne peut être protégé ou classé. L'information sera transmise au service concerné.*

Question : La vitesse des véhicules est excessive rue de Saint-Symphorien. Serait-il possible d'installer des ralentisseurs ?
***Réponse :** Philippe TERRASSIN indique que des comptages de vitesse sont régulièrement réalisés sur ce secteur. Il souligne que, malgré les aménagements existants, une faible proportion d'automobilistes adopte encore des comportements dangereux.*

Question : où en est-on pour l'aménagement de la rue Jean Pommier ?
***Réponse** : Dominique Six rappelle les problématiques identifiées sur cet axe et les réflexions en cours. La rue est très large et les automobilistes prennent de la vitesse surtout pendant les flux pendulaires. La rue est assez grande pour conserver deux trottoirs de 1,50 m et de replanter des arbres pour réduire la largeur de la chaussée et ainsi réduire la vitesse. Des informations complémentaires seront communiquées lorsque le projet aura davantage avancé.*

Manon MATHE
Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort
05.49.78.74.42